

Recrutement d'un Consultant pour la Multiplication de Cacaoyers d'Elite

Termes de référence

I. CONTEXTE

Le Projet « Renforcement de la Filière Cacao en Haïti : Alliances, Accès et Organisation » vise à augmenter le revenu de 7,000 producteurs de cacao en Haïti. Le Projet intervient dans les départements de la Grand 'Anse et du Nord. Le projet est financé par le Fonds Multilatéral d'Investissement et exécuté par Catholic Relief Services (CRS). CRS se charge de l'exécution directe des activités dans la Grand 'Anse, alors que la mise en œuvre dans le Nord est assurée par Lutheran World Relief (LWR). Le Projet comporte 4 composantes :

1. Amélioration de la productivité et de la gestion des ressources naturelles des plantations de cacao.
2. Gestion Post-Récolte et transformation
3. Renforcement de la capacité institutionnelle des coopératives.
4. Gestion de la connaissance.

Au début du mois d'Octobre 2016, le Grand Sud a été sévèrement affecté par l'ouragan Matthew qui a endommagé les infrastructures agricoles et résidentielles ainsi que d'autres infrastructures économiques fragilisant davantage le niveau de pauvreté des habitants qui y vivent. Dans ce contexte, cet ouragan n'est pas sans conséquences majeures sur les écosystèmes au point qu'on a assisté à une destruction massive des arbustes et des arbres géants qui représentaient une réserve importante de ressources ligneuses au niveau du Département de la Grand'Anse. A cet effet, le cacao qui représente la denrée de rente au niveau de la Grand'Anse n'a pas été épargné par les effets dévastateurs de l'ouragan. Les cacaoyers d'élite identifiés au nombre de 91 par les Consultants de l'Université West Indies en Novembre et Décembre 2015 au niveau des 4 Communes cibles du projet à la faveur d'une étude portant sur la caractérisation morphologique et moléculaire des clones de cacao en Haïti ont subi également les effets néfastes de cette catastrophe au point qu'on a enregistré une perte de 23 % puisque sur les 91 cacaoyers d'élite identifiés au départ, 20 n'ont pas pu survivre en conséquence du passage du dit ouragan. En vue

de conserver ces matériels génétiques qui sont d'une importance capitale pour revitaliser la filière cacao dans les 4 Communes cibles du projet : Chambellan, Dame Marie, Anse d'Hainault et Les Irois où se trouvent les 5 coopératives du projet (COPCOD, EPDAM, CAUD, CATEPS et ARDI), la multiplication par voie asexuée des 71 plantes d'élites restants, principalement par greffage, dévient une priorité. C'est ce qui justifie en quelque sorte le démarche pour recrutement un Consultant pour entreprendre d'une part, la formation sur le tas des agriculteurs (71) sur les techniques de greffage des cacaoyers et d'autre part, assurer la conservation et la multiplication de des arbres d'élite.

II. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général, c'est de conserver et de multiplier 71 plantes d'élites identifiées dans les parcelles des producteurs de cacao des communes de Chambellan, de Dame-Marie, d'Anse-d'Hainaut et des Irois.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Former sur le tas les agriculteurs qui possèdent les plantes d'élite sur les techniques de greffage pour les permettre de les multiplier dans leurs parcelles pendant et après la consultation ;
2. Greffer 7100 jeunes cacaoyers en pépinières ou en plein champ avec les greffons des plantes d'élite, soit 100 chez chaque producteur, en utilisant le service des agents ou maitres greffeurs locaux ;
3. S'assurer du suivi et de la réussite des greffes réalisés par le consultant et les agriculteurs pendant la durée de la consultation ;
4. Mettre à la disposition des agriculteurs des outil de greffage appropriés pour la multiplication des plantes d'élite dans leurs parcelles pendant et après la consultation.

IV. PRODUITS LIVRABLES PAR LE CONSULTANT OU LA FIRME

1. Recrutement de 10 agents ou maitres greffeurs compétents (soit 2 par coopérative) pour appuyer les activités de greffage et de suivi de la réussite des greffes réalisées (ci-inclus ceux réalisés par les agriculteurs).

2. Réalisation de 7100 greffes réussites, soit 100 par agriculteur propriétaire des plantes d'élite identifiées par l'Université West Indies (UWI) ;
3. Réalisation des séances de formation sur le tas pour les agriculteurs avec la participation des agents ou maitres greffeurs recrutés, sur les techniques de greffage du cacaoyer ;
4. Mise à la disposition des agriculteurs de 71 kits d'outils de greffage appropriés et complets pour la poursuite de la multiplication des plantes dans leurs parcelles cacaoyères – les kits doivent contenir : un greffoir, une lime, un petit et un grand sécateur, une tape à greffer, une scie pour greffage, un thermos (Igloo), une serviette en coton, un mastic ou une peinture à l'huile, une bouteille d'alcool, du coton, des pansements ;
5. Soumission et Exécution d'un plan de suivi des activités de greffage de concert avec les maitres greffeurs de chaque coopérative ;
6. Soumission à la coordination du projet de deux rapports de consultation : un rapport de mi-parcours, c'est-à-dire au milieu de durée de la réalisation des activités (1 ½ mois), et un rapport final à la fin de la consultation.

V. DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation durera 4 mois et se réalisera en deux périodes : du 17 avril au 18 aout 2017, le consultant soumettra le rapport de mi-parcours de la réalisation des activités et au 16 aout le rapport final de la consultation.

VI. SUPERVISION DU MANDAT

Le Project Manager Production assurera la supervision directe de cette activité et sera responsable pour tout contact et toute planification sur le terrain avec le consultant et les agents ou Maitres greffeurs.

VII. MODALITE DE PAIEMENT

La présente prestation fera l'objet d'un contrat temporaire entre le CRS et le Consultant. Ce dernier recevra sa paie en trois versements : 40% à la signature du contrat, 30% % à mi-parcours de la réalisation des activités et 30% la fin du cycle de la consultation après la soumission du rapport final.

VIII. OBLIGATIONS DU CONSULTANT/ DE LA FIRME

- Fournir les produits livrables ;
- Exécuter la mission telle qu'elle est expliquée dans les TDRs ;
- Respecter le contrat de prestation ;
- Accepter les feedbacks constructifs ;
- Respecter le délai.

IX. OBLIGATIONS DU CRS

- Fournir les données nécessaires au consultant pour l'exécution de ses tâches ;
- Rendre disponibles pour chaque producteur possédant un cacaoyer d'élite au moins 100 plantules qui seront greffées à partir des greffons prélevés à partir du cacaoyer performant.
- Identifier les participants à la formation ;
- Assurer le paiement de la prestation.

X. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT/ DE LA FIRME

- Agronome ou firme expérimentée dans la multiplication par voie asexuée du cacao, notamment par greffage ;
- Expérience de travail de terrain dans les domaines de la vulgarisation agricole et de la multiplication des végétaux (cacao proprement dite) ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe, former de gens, avec des partenaires d'origines variées et de compétences variées ;
- Être disponible immédiatement pour l'exécution de ce mandat ;
- Accepter des déplacements sur le terrain dans des zones à accès difficile pour les travaux de greffage de 7100 jeunes plantules cacaoyères en plein champ et en en pépinière dans les 4 communes d'intervention ;
- Bonne connaissance de la région de la grande-Anse ;
- Etre capable de travailler sous pression avec un maximum d'autonomie ;

- Bonne capacité de communication orale en français et créole est essentielle.

XI. CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES CONCURENTS

- Avoir la nationalité haïtienne ou d'un autre pays membre de la Banque Internationale de Développement/BID (dans le cas d'un consultant) ou être habilité à fonctionner sur le territoire haïtien (dans le cas d'une firme) ;
- Etablir sa résidence en Haïti ;
- Constituer en société ou fonctionner sous la législation haïtienne ;
- N'être pas en contravention avec le fisc haïtien ;
- Ne faire pas partie de l'équipe d'exécution du projet (ci-inclus les partenaires) ou de CRS ;
- N'être pas engagé pendant la durée du contrat dans une autre consultation de même type qui concerne le projet ou avec une autre institution ;
- Avoir la réputation de fournir des travaux de consultation de qualité et acceptables par des institutions partenaires ou autres.

XII. PROCEDURES D'APPLICATION

Les intéressés sont priés de déposer, sous enveloppes cachetés, les documents suivants au plus tard le 7 avril 2017 à 3 :00 pm : CV avec mention de trois personnes de référence, Diplômes, Lettre d'intention, Proposition financière et Proposition technique ; à l'une des adresses de CRS :

L'adresse électronique : bethanie.saintlouis@crs.org

Et

Catholic Relief Service (CRS)

HR Department

#1, Delmas 81, Autoroute de Delmas, Port-au-Prince, Haïti

Ou

Catholic Relief Service (CRS)

HR Département

#11, Rue Toussaint Louverture, Gabions des indigènes, Cayes, Haiti.

Ils porteront sur l'enveloppe la mention « **Bid for CACAO Project germplasm multiplication** ».
Les candidats sélectionnés seront consultés pour une séance d'entrevue. La date de démarrage de la consultation est le 14 avril 2017.

Les procédures sélection et de recrutement de CRS reflètent notre engagement à protéger les enfants et adultes vulnérables contre la maltraitance et l'exploitation.